



# Le Gambit

Membre de la **Fédération Française des Echecs**  
AGREE PAR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Code FFE : **V31002**

Maison des associations Clément ADER (Ancienne école) Salle n° 6  
Place des combattants d'Afrique du Nord - 31 600 MURET

## TOURNOI INTERNE ROUGE

### REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

#### Article 1 : Présentation

« **Le GAMBIT** » de Muret organise le Tournoi Interne Rouge en parties longues, homologué FIDE sous le n°63756, pendant la semaine du 01/07/2024 au 07/07/2024.

#### Article 2 : Critères d'organisation du Tournoi

**Les règles du jeu** sont celles de la FIDE et en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Les appariements** se font au système toutes rondes (règle C.04 FIDE) assistés par ordinateur (programme PAPI).

**Participation** ouverte à tous les joueurs licenciés A appartenant au Club ou ayant fait partie.

**Lieu** : Local du Club. 26 Chemin de la Pradette 31600 MURET.

#### Article 3 : Cadence et rondes

**Cadence** : 40 coups 1h30, puis 30 mn avec incrément de 30 secondes par coup depuis le début.

**Nombre de Rondes** : Toutes rondes (Grille Berger).

#### Article 4 : Inscription et prix

**Droit d'inscription** : 0€

**Liste des prix** : Aucun

#### Article 5 : Classement

Le classement est établi au nombre de points.

Pour les ex-aequo le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- Nombre de victoires
- Sonneborn-Berger
- Performance

#### Article 6 : Conduite des joueurs

Les participants sont tenus à respecter la charte du Joueur d'Echecs de la FFE et de la FIDE.

Les spectateurs doivent s'abstenir de manifester en cas de chute du drapeau et de faire des commentaires pendant une partie. Le silence est de rigueur.

Un téléphone mobile ou tout moyen électronique de communication ou tout dispositif capable de suggérer des coups doit être rangé dans un sac complètement éteint. Si l'appareil produit un son en cours de partie, le joueur perd la partie.

## **Article 7 : Arbitres**

Jean-Paul FORA (AFO1), Hervé CAMILLERI (AFO1), Jean-Paul FLOURAC (AFC).

## **Article 8 : Acceptation du règlement**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Arbitre Principal

Jean-Paul FORA

Organisateur

Jean-Paul FLOURAC